

## **AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**A la requête :** La société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, société anonyme à conseil d'administration au capital de 124 821 566 Euros, dont le siège est 26/28 rue de Madrid, 75008 PARIS, identifiée au RCS de PARIS sous le n° B 379 502 644, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, venant en lieu et place de la société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE** à la suite d'une opération de fusion par voie d'absorption de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE par la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT effective à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015.

Ayant pour avocat constitué Maître Valérie LIOTARD, Avocat associé de CAP CONSEIL AVOCATS a.a.r.p.i, sise 5 rue Jean Bertin, CS 80104, 26904 VALENCE CEDEX 9.

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques des biens suivants :

Une maison d'habitation sise sur la Commune de PIERRELATTE (26), Lieu dit « Les Barasses », figurant au cadastre de ladite commune, section Y 1342, ladite parcelle formant le lot N° 3 du lotissement « L'allée du levant ».

**Au Tribunal de Grande Instance de VALENCE : Le JEUDI 11 OCTOBRE 2018 à 10h30**

**Mise à prix : Soixante quatre mille euros (64 000 €)**

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de VALENCE. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de VALENCE, sis au Palais de Justice, 2 place du Palais, 26000 VALENCE ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant, 5 rue Jean Bertin, 26000 VALENCE.